



Bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2024-217

Version PDF

Ottawa, le 24 septembre 2024

Directives à l'intention de tous les titulaires d'entreprises de radiodiffusion desservant la province du Nouveau-Brunswick – Élection provinciale

1. Le 19 septembre 2024, la tenue d'une élection provinciale au Nouveau-Brunswick a été annoncée. L'élection aura lieu le 21 octobre 2024.
2. Toute demande de renseignements relative aux dispositions législatives provinciales applicables devrait être adressée à l'attention du Bureau du directeur général des élections du Nouveau-Brunswick :

Kimberly Poffenroth
Directrice générale des élections
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Téléphone : 506-453-2218
Sans frais : 1-888-858-8683
Télécopieur : 506-457-4926
Courriel : info@electionsnb.ca

3. Les titulaires de stations de radio et de télévision, de services facultatifs et d'entreprises de distribution de radiodiffusion desservant toute partie du Nouveau-Brunswick devraient se familiariser avec les [Directives à l'intention des radiodiffuseurs de télévision et de radio et des fournisseurs de services de télévision pendant une élection](#) offertes par le Conseil.
4. Des exemplaires supplémentaires de ce guide sont disponibles sur demande auprès du Conseil.
5. Toute demande de renseignements concernant la programmation exposant la politique d'un parti devrait être adressée au Conseil, soit par lettre, soit par télécopieur, soit par un appel téléphonique confirmé par une lettre ou télécopie, ou par l'entremise du site Web suivant : www.crtc.gc.ca/fra/contact.

Adresse postale :

CRTC
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2
Télécopieur : 819-994-0218

Contact :

Ricardo Wicker : 819-639-4716

Secrétaire général

Canada